Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Oise	Courbe de la ZI de Clairoix	Rivière	Venette	99,940	100,380	Choisy-au-Bac, Clairoix

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus en juillet 2020.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
838	2020-ROI-PK100,150	non	non dangereux	non	Inerte

Prélèvements réalisés le 25/02/2020.

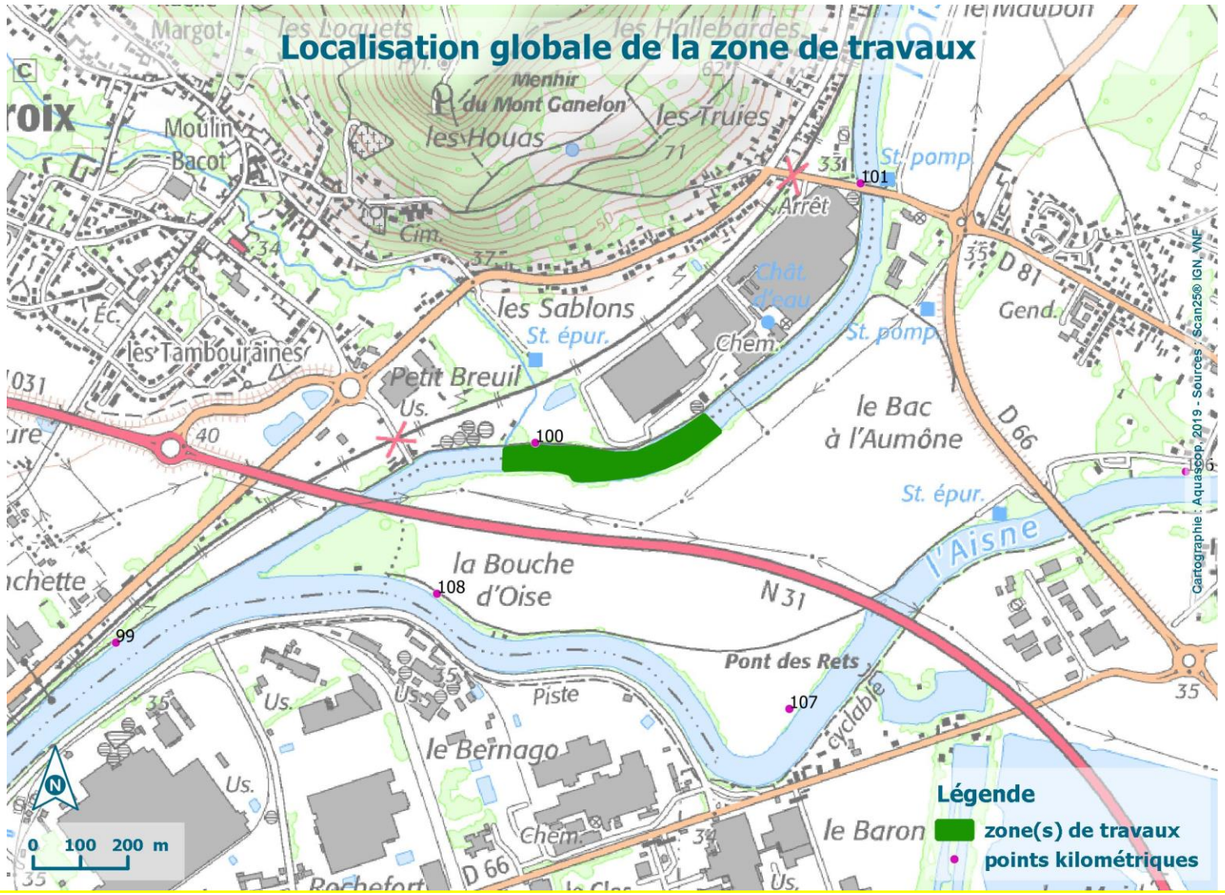

Localisation exacte des travaux – cartographie

Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	◦ Grand gabarit	x
	◦ Petit gabarit	
- Canal :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	
	◦ Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	◦ Urbain : habitat	
	◦ Rural	x
	◦ Industriel	x
	◦ Portuaire	

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X

60DREAL20130001 - PPRI Oise-Aisne amont de Compiègne - PPRI prescrit le 28/12/2011, non approuvé ; zonage par aléas

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR185	L'Oise du confluent de l'Ailette (exclu) au confluent de l'Aisne (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2021	Bon état en 2015	mauvais	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	oui	Captage de Choisy au Bac (1044X0178)	souterrain	Arrêté DUP du 26/06/1990

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Oise (03134000 - L'Oise à Compiègne 1), environ 7 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site http://www.naiades.eaufrance.fr/ datent de 2017. Les espèces principales sont l'anguille, le goujon, la perche commune, le gardon et le chevesne. Les espèces secondaires sont la grémille, le chabot et la vandoise.

Type de berges :

Dans ce secteur, il s'agit de berges naturelles végétales en rive gauche et en pierres en rive droite.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'Oise canalisée (en aval de la confluence avec le canal latéral à l'Oise - commune de Janville) n'est pas concernée par l'arrêté relatif aux frayères du département de l'Oise (signé le 17/12/2012).

Il est difficile de statuer sur la présence de frayères fonctionnelles pour les espèces de la liste 1, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise) ou la présence de bivalve (bouvière). La nature des berges est potentiellement favorable à la fraie du brochet.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Courbe de la ZI de Clairoix	Écologie	ZPS *(Zone de protection spéciale)*	Non	
		ZNIEFF 2 (*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)*	Non	
		ZNIEFF 1 (*Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)*	Non	
		ZICO *(Zone importante pour la conservation des oiseaux)*	Non	
		SIC *(Site d'intérêt communautaire)*	Non	
		APB *(Arrêtés de protection de biotope)*	Non	
		Ramsar *(zone humide d'importance internationale)*	Non	
		RNCFS *(Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)*	Non	
		CEN *(conservatoire d'espaces naturels)*	Non	
		CDL *(Conservatoire du Littoral)*	Non	
		PN *(Parc national)*	Non	
		PNR *(Parc naturel régional)*	Non	
		RNN *(réserve naturelle nationale)*	Non	
		RNR *(réserve naturelle régionale)*	Non	
		RB *(réserve de biosphère)*	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille et chabot (espèces non protégées mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), brochet, bouvière, ide mélanote et vandoise ont été recensées à la station de Compiègne.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇨ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Courbe de la ZI de Clairoix	possible	oui	non	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction.

Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins.

Des espèces piscicoles protégées étant présentes, et afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter leur reproduction, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés

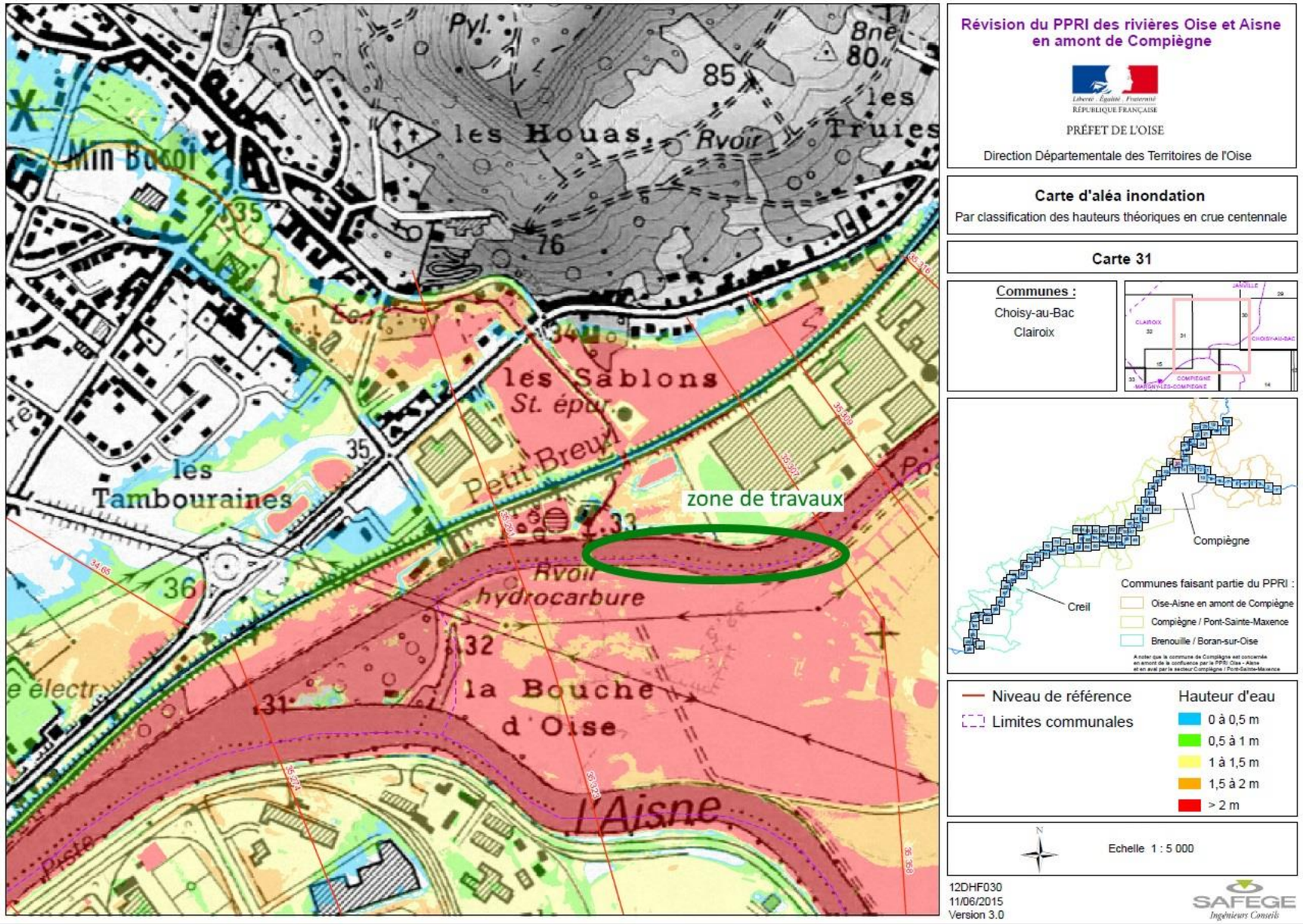

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés

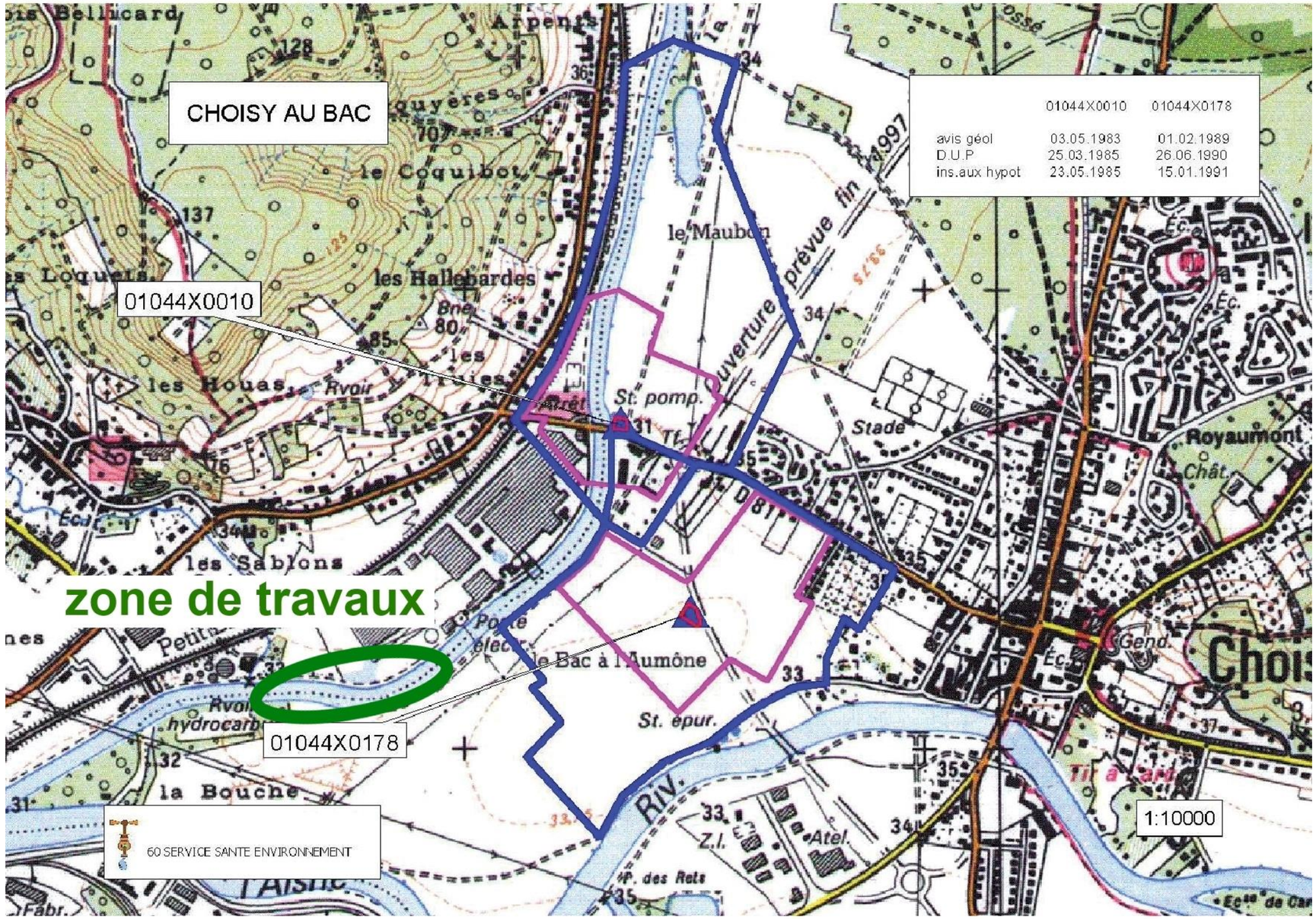

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période de mars à juin

Filières de gestion

Filière de gestion

	Volumes : (en m^3)
Valorisation	
- Aménagements paysagers	
- Renforcements de berges	
- Comblement de carrières	
- Comblement de ballastière	838
- Compostage	
- Épandage agricole	
- Régalage	
Remobilisation dans le milieu	
- Remise en suspension	
- Nivellement	
Stockage	
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage	

Localisation du site :

Valorisation en comblement de carrière à Longueuil-Sainte-Marie (PK 80,500 de l'Oise), site géré par Lafarge. Comblement autorisé par l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2015.